Vécus et couches des vécus.

Questionner le déroulement d'un entretien (V3)

Notes méthodologiques à partir des expériences du séminaire d'été du GREX à Saint Eble 2006

Pierre Vermersch

Avec les témoignages de Maurice Lamy et Jean-Pierre Ancillotti, Catherine Hatier et Claudine Martinez, Nadine Faingold.

Le séminaire d'été du GREX a été très fructueux. Il s'est tenu comme chaque année depuis quinze ans à Saint Eble fin août.

Son thème de départ était de remettre en cause une des conditions essentielles de l'entretien d'explicitation : le fait que l'entretien porte sur une situation spécifiée et plus encore au sein de cette situation, une approche moment par moment, chaque moment étant – selon moi – l'unité qui mérite d'être qualifiée de "vécu" 165. L'idée était de revenir sur la délimitation de la situation spécifiée (la taille, la durée, l'empan temporel¹⁶⁶) que pouvait viser un entretien d'explicitation. Donc, si l'on conservait l'idée d'une référence nécessaire au passé (plutôt que l'avenir ou l'imaginaire) et à la dimension autobiographique (l'entretien d'explicitation se rapporte toujours à quelque chose qui a été vécu par le sujet qui en parle), le projet était de relâcher cette exigence et d'explorer les modes d'accès à une situation passée qui pouvait aussi bien relever de la période de vie, d'un séjour, d'un stage entier, d'une demi-journée, c'est-à-dire des empans temporels qui dans tous les cas débordent largement la notion de moment spécifié. Relâcher cette focalisation, pouvez nous permettre d'étudier attentivement les effets des délimitations moins serrées, la nature des vécus intermédiaires, qu'ils soient décrits en termes d'espace de représentation, en termes d'états internes, ou encore comme des étapes, des transitions. Globalement, il s'agira d'intermédiaires entre deux pôles : à une extrémité, l'évocation approfondie, claire, d'un moment vécu spécifié; à l'opposé, la représentation plus ou moins précise d'une tonalité de vie, d'une situation répétitive, d'une situation générique. Ce second pôle fait apparaître une autre interrogation théorique : quels sont le statut, les modes, de la représentation sous forme d'une figuration quasi sensorielle d'un objet temporel ? En effet, un objet temporel (un morceau de musique, un temps de vécu plus long qu'un moment spécifié, l'exécution d'une séquence gestuelle), ne peut s'appréhender d'un seul tenant, sauf à les schématiser, à les condenser, ce qui est la voie de représentation par abstraction, mais pourtant il semble que l'on puisse s'en donner une intuition plus ou moins holistique. Comment se donne cette intuition figurée ? Les distinctions entre imagination, imaginaire, imaginal (Wunenburger 1991; Wunenburger 1997; Wunenburger 2002; Wunenburger 2003; Fleury 2006), mais aussi entre signe, allégorie, symbole (Durand 1964) semblent pouvoir éclairer un peu ce débat, j'y reviendrai dans l'année.

Cependant dans cette note, rédigée à la suite du séminaire, mon intention n'est pas de rapporter les découvertes relatives aux thèmes que je viens d'exposer. Après avoir fait un compte rendu de l'organisation du travail de groupe, j'ai surtout développé un troisième thème, inattendu, tourné vers la méthodologie de l'explicitation : comment mener un entretien sur un entretien d'explicitation ? Comment, éviter en particulier, que le second entretien ne soit qu'une reprise du premier en revenant encore sur le vécu de référence, pour prendre pour objet le vécu du premier entretien ?

Déroulement du séminaire

Après une après-midi d'échanges informels et houleux à partir de la compréhension que chacun se

-

¹⁶⁵ Cf. ma discussion sur ce point dans (Vermersch 2006) pages 25-26.

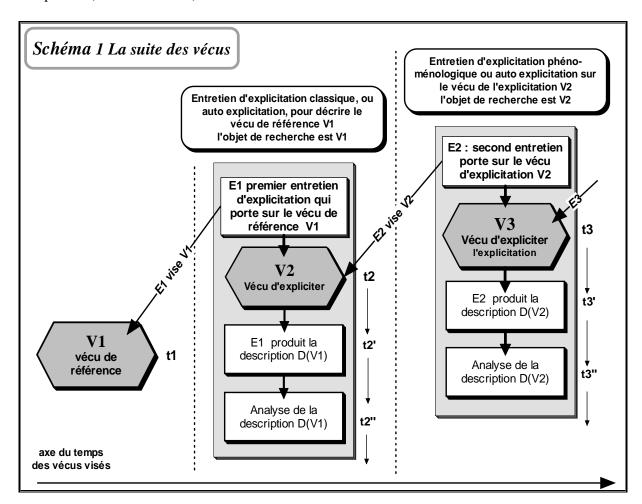
Puisque la question m'a été posée, je précise qu'un "empan" est une mesure, combien de chiffres pouvaient retenir d'un coup : sept ? dix ? Et bien la réponse donnera la valeur de l'empan mémoriel. L'empan temporel est la durée de ce que vous qualifiez de moment, situation, période etc.

faisait de ma proposition de cadre thématique, nous avons convenu de constituer sept groupes de trois, qui allaient travailler durant tous les temps d'entretien.

Le mode opératoire était de faire deux entretiens successifs avec la même personne interviewée. Dans le premier entretien, A (par convention l'interviewé) devait s'entendre avec B (l'intervieweur) pour définir ce qu'il souhaitait viser dans son entretien, réciproquement B négociait les buts de l'entretien de son point de vue (contrat d'attelage : vers quoi on pousse/tire ensemble). La plus grande liberté était laissée à chaque groupe pour choisir un point de départ : situation large, générique, répétée, simplement repérée par une ambiance etc.

Ensuite, le troisième membre du petit groupe, celui qui avait été observateur (C), menait un entretien avec A sur la manière dont il avait vécu chaque étape de l'entretien précédent. Et là nous avions convenu que nous viserions en priorité les modes d'accès aux contenus évoqués, les degrés de remplissement, les transitions entre une délimitation évocative et la suivante, etc. Enfin, ce second entretien était suivi d'un temps d'échange et d'élaboration des données recueillies, de manière à la fois à les formaliser un peu et à pouvoir les présenter au grand groupe dans les moments de synthèse. Le second entretien est donc celui qui nous permet d'étudier le thème que nous nous sommes donnés, le premier entretien n'étant que le prétexte pour fournir la matière première qui permet de s'informer du lien entre accès évocatif et degré/mode de délimitation du passé de référence. Mais alors que le premier entretien était aussi flou dans sa visée que ce que le groupe souhaitait explorer, le second, lui, était focalisé de façon précise sur chaque moment spécifié de l'entretien précédent.

Pour faire comprendre ce dispositif de recherche, que nous avons maintes fois utilisé par le passé, je vais reprendre le schéma des vécus, déjà publié sous une forme légèrement différente dans le n° 14 d'Expliciter (Vermersch 1996).



Ce schéma présente comme fil conducteur principal trois vécus de nature différente nécessairement successifs : V1, V2, V3 (il pourrait y en avoir d'autres ensuite).

- V1 est le vécu de référence.

Il a été choisi et négocié entre intervieweur et interviewé pour faire l'objet de l'entretien E1. Classiquement, l'entretien vise un vécu passé V1, c'est en ce sens que ce dernier est qualifié de "vécu de référence", il est ce à quoi l'entretien se réfère, il préexiste à l'entretien. Il est un "vivre", c'est-à-dire qu'il ne comporte pas de préoccupation particulière de connaissance de lui-même. (Dans la phénoménologie de Husserl, "vivre" s'oppose à "percevoir" [c'est-à-dire percevoir le fait que je vis], dans le sens où au moment où je vis quelque chose je ne suis pas en même temps en train de le prendre pour objet attentionnel, c'est-à-dire je ne recherche pas à en avoir la conscience réfléchie. En ce sens "vivre" veut dire qui s'opère dans le cadre d'une conscience directe, pré réfléchie. Ou encore le vivre est anonyme, dans le sens où l'ego présent n'est pas non plus visé attentionnellement. On peut encore dire que "vivre" une perception, c'est vouloir dire que j'ai une visée perceptive non positionnelle, je vise sans poser). Bien sûr, ce "vivre" peut contenir une part plus ou moins importante de conscience réfléchie, ce n'est pas une thèse de la phénoménologie que la totalité de nos vécus soient à tout moment et totalement pré réfléchi. D'une part, certaines personnes ont tendance à s'observer, d'autre part de nombreuses pratiques demandent d'apprendre à s'observer en temps réel, et ainsi à développer une présence à leur propre vécu. Cette auto-observation spontanée, peut être prise en compte par la présence d'un "observateur" en soi, que ce soit en V, en V2 ou en V3. La situation peut se compliquer encore un peu si la personne qui vit le vécu est elle-même en projet d'expliciter ce qu'elle vit, qu'elle se sait dans un dispositif de recherche. Le risque est que l'observateur empiète sur la spontanéité du vécu, qu'il rende impossible ou difficile tout ce qui demande un lâcher prise. Cela signifie qu'il faut apprendre à former un "témoin" qui prend acte et intervient très peu, j'y reviendrai plus loin.

- V2 est un vécu d'entretien.

Lors de l'entretien d'explicitation E1, chacun des participants vit l'entretien, chacun a un vécu d'entretien (V2) dans la position où il est (interviewé, intervieweur, observateur s'il y en a un). Ce vivre V2 n'est pas l'objet de l'entretien E1, puisqu'il vise le vécu V1. Ce V2, comme tout vécu, peut aussi être vécu avec une auto-observation spontanée plus ou moins présente, mais ce n'est pas ce qui est recherché. Cet entretien produit des verbalisations qui, dans le meilleur des cas, nous apportent une description du déroulement de la suite des moments qui composent le vécu V1, que je note "description de V1" ou en abrégé D(V1). (Rappelons que l'entretien d'explicitation a vocation à produire des données descriptives portant sur ce qui a été vécu). Verticalement j'ai rajouté dans ce schéma le temps d'analyse de la description de D(V1), pour rappeler que lorsqu'on dispose des données de l'entretien, le travail de recherche n'est pas terminé, et que ces données ne prennent sens que pour autant qu'elles seront mises en forme et analysées.

- V3 est un vécu d'entretien se rapportant à un vécu d'entretien.

Car, à son tour, le vivre du premier entretien, donc V2, peut être pris comme cible par un nouvel entretien E2¹⁶⁷. Entretien qui aura pour but de s'informer de comment l'interviewé a vécu le premier entretien (mais on pourrait aussi prendre pour cible les vécus de l'intervieweur ou de l'observateur, c'est selon l'intérêt de recherche que l'on a).

Qu'y a-t-il à décrire dans un vécu d'entretien sur l'entretien ? D'innombrables facettes qui ne peuvent pas être abordées toutes ensemble et qui demandent de faire des choix de visée d'intérêt de recherche. C'est ainsi que dans les années précédentes nous avons étudié séparément, une fois la dimension relationnelle, une autre fois l'adressage, ou encore une autre année l'acte d'évocation, puis plus tard l'effet des relances, etc. Cette année nous avons visé : 1/ le rapport aux contenus qui viennent à l'esprit de l'interviewé sous l'angle du degré de leur délimitation (délimitation temporelle, thématique, ressentie, en sous-modalités, et plus...), 2/ les transitions qui s'opèrent éventuellement d'un espace à l'autre, 3/ la manière dont se donne quelque chose qui est peu spécifié, ou spécifié d'une manière thématique. Ce début de liste n'épuise pas tout ce qui a été étudié dans les différents petits groupes.

Pendant ce second entretien (E2) se déroule un nouveau vivre particulier, V3, qui vise le vivre de V2 et qui ne se vise donc pas lui-même. Mais il pourrait ensuite, faire l'objet d'un nouvel entretien E3 qui l'explorerait lors d'un vécu d'entretien V4. Probablement, un tel entretien serait intéressant pour comprendre la dimension méthodologique de la conduite d'entretien par l'intervieweur : comment s'y

¹⁶⁷ L'indice de la notation peut paraître un peu déroutant au début, car si 1, 2, 3 correspondent à des vécus différents, ensuite comme V1 est visé lors d'une second vécu plus tard, donc V2, c'est bien en V2 que ce déroule le premier entretien E1 qui vise le rappel de V1. Les indices des entretiens sont donc toujours décalés d'un par rapport aux indices des vécus : E1 est lors de V2, E2 lors de V3.

prend-il pour questionner des choses aussi abstraites que les modes de représentations, les transitions d'actes évocatifs, etc. ? Comment arrive-t-il à coordonner un projet de recherche abstrait et le suivi incarné du vécu d'entretien ? C'est un thème que nous n'avons pas abordé, il est à la base de la formation de chercheurs dans les domaines d'exploration de la subjectivité en première et seconde personne, et il est la matière première permettant de constituer une méthodologie systématique d'étude des vécus.

On voit que chaque vécu est relativement différent : V1 est un vivre spontané sans préoccupation de recherche (sauf si c'est un vécu provoqué pour des intentions de recherche dont la personne est partie prenante), alors que V2 est un vivre d'entretien.

Je développe un peu les spécificités d'un tel vécu d'entretien d'explicitation.

- C'est un vécu très particulier dans la mesure où il est comme une stase temporelle où l'activité principale est de se rapporter au passé et de le décrire. C'est un présent consacré au passé! C'est une des caractéristiques des actes de remémoration. Mais parmi toutes les variétés d'actes de rappel, celui que nous cherchons à mobiliser dans l'entretien d'explicitation est d'une part spécifique de la mémoire auto-biographique basée sur le vécu et son extraordinaire entrecroisement de références simultanées, et d'autre part basé sur l'acte d'évocation qui pousse vers le sentiment de revécu et entraîne une tendance à l'absorption. Cette tendance produit une centration du sujet sur son propre souvenir et une mise au second plan de la dimension relationnelle dès lors qu'elle ne le dérange pas et qu'elle le contient (rappelez-vous les travaux des années précédentes : l'adressage de l'expression verbale n'est pas tournée vers l'intervieweur, mais tournée vers soi-même en présence de l'intervieweur). Ce point à lui seul va faire que plus tard le souvenir de l'entretien sera de façon principale le souvenir du souvenir de V1. C'est-à-dire le souvenir de ce vers quoi l'attention était tournée de manière absorbée. Et plus cette absorption se développera et plus le souvenir de l'entretien se limitera au souvenir de ce qui a été rappelé, et plus difficile sera la tâche de rappeler les autres aspects de ce vécu d'entretien.
- C'est aussi un vécu relationnel spécial puisqu'il est clairement demandé des choses que l'interviewé ne ferait pas spontanément, comme des propositions de guidage qui ne le laissent pas libre de se rapporter à n'importe quoi ou de s'exprimer de n'importe quelle manière, il faut donc que dans sa délibération intime il consente à ces propositions ou s'y refuse. Ces facettes de consentement, de refus, sont souvent très fugitives et facilement inaperçues. Pourtant elles sont déterminantes dans la réussite de l'entretien. Sera-t-il possible de les faire apparaître dans le second entretien ?
- Etre le sujet d'un entretien est un vivre relationnel engageant, mobilisant, c'est donc une source possible de conflits internes entre le 'consentir' et le 'se refuser'. C'est un vivre très contenu, avec un but peu familier : expliciter un vécu passé.

Le second entretien E2, produit aussi un vécu d'entretien (V3), dans le principe il n'y a pas de grosses différences avec le précédent. Mais les informations qu'il vise deviennent qualitativement plus subtiles, plus impalpables, plus arachnéennes, puisqu'il s'agit de décrire des actes mentaux, des états internes, des mouvements de l'attention¹⁶⁸. L'interviewé lui-même doit avoir construit une compétence supplémentaire pour savoir tourner son attention vers ces aspects et être capable de répondre aux questions que lui pose l'intervieweur. Quant à l'intervieweur, il ne suffit plus qu'il sache questionner en suivant les principes du questionnement de l'entretien d'explicitation, il faut qu'il invente de nouvelles questions permettant de viser ce qu'il souhaite questionner, il faut aussi qu'il sache guider précisément vers le vécu de l'entretien précédent (V2) et non pas vers le vécu de référence (V1).

Difficultés du second entretien E2.

Ce sont précisément les difficultés de l'intervieweur qui ont retenu mon attention, même si le thème principal du séminaire n'est pas celui-là, et fera lui aussi l'objet d'une élaboration probablement beaucoup plus tard dans l'année. Il s'agit là d'un thème secondaire orienté vers la méthodologie de la recherche psycho-phénoménologique qui s'est donc imposé à nous.

En effet, un des problèmes que nous rencontrons depuis le début de la mise en œuvre de cette méthodologie à deux entretiens E1, E2 (E2 étant toujours un entretien sur le premier) est que le vécu

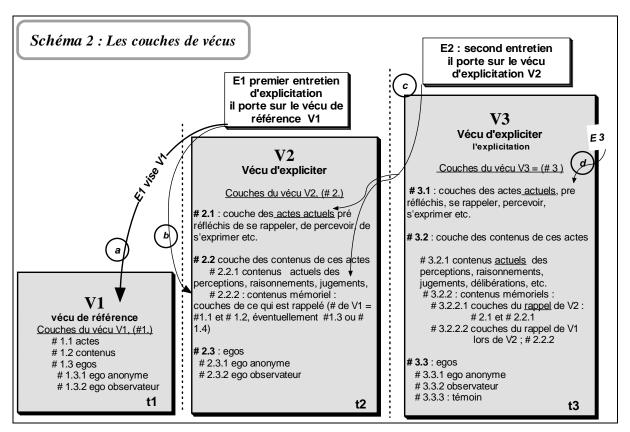
¹⁶⁸ Cette description n'exclut pas que ces actes mentaux puissent déjà être l'objet du questionnement du premier entretien s'il porte lui-même sur une activité mentale, par exemple quand le vécu de référence est une décision, un calcul, un sens se faisant etc. Je souligne ici qu'il est inévitable, dans un dispositif de recherche à deux entretiens, le second soit tourné vers des aspects plus difficiles à saisir.

V2 de l'entretien E1 est un vécu d'évocation, c'est-à-dire de présentification aussi forte et vive que possible du vécu de référence V1. Or en quoi consiste E1 ? A être centré sur l'évocation de V1. Le risque est que lorsqu'en E2 on cherche à guider l'interviewé vers V2, vers son vécu d'entretien, on glisse vers V1. En conséquence, on se retrouve à questionner V1 (donc à répéter l'entretien précédent) et on est incapable de maintenir l'interviewé en relation avec V2 ou même seulement de le guider vers V2. D'où la difficulté d'obtenir des informations sur le vécu d'entretien.

Reprenons plus finement l'analyse de cette difficulté, en distinguant différentes couches à l'intérieur de chaque vécu à partir du schéma n° 2.

Schéma 2 : Les couches de vécus.

Légende: On retrouve la logique temporelle des trois vécus successifs V1,V2, V3, que nous avons déjà vue dans le schéma 1. Avec le symbole # comme abréviation de "couche", je note la présence des différentes couches et sous-couches éventuelles à l'intérieur de chaque vécu, chaque couche ou sous-couche pouvant ensuite être différenciée en strates multiples, avec des synchrones, et le rhizome des propriétés propre à chaque acte ou état. La numérotation des # (couche) est simple, le premier chiffre indique le vécu (1, 2 ou 3), le second ou le troisième note l'arbre logique dans le déploiement des sous-couches (1.1, 1.1.1 puis 1.1.2 etc.). Les flèches utilisées ont toujours le sens de viser quelque chose, ce qui fait qu'elles peuvent rebrousser l'axe du temps (la flèche a, part de V2 pour viser un vécu passé V1). En revanche, la flèche b, vise au moment du vécu V2 la couche de vécu correspondant à la remémoration de V1, c'est-à-dire la couche # 2.2, puisqu'il y a plusieurs couches dans V2.



- Le vécu V1 est composé de nombreuses sous-couches, relatives aux actes, aux contenus, à l'ego et ses co-identités éventuelles. On retrouvera toujours dans chaque vécu cette structure de base tripartite. Les actes sont aussi bien les actes matériels du corps que les actes cognitifs comme percevoir, s'exprimer, raisonner, juger, apprécier, ressentir, etc. Chacun de ces actes a de multiples contenus, par exemple pour l'acte de percevoir, ce peut être aussi bien ce qui est vu, entendu, senti etc. Chacun de ces actes est opéré par un ego qui peut se différencier en plusieurs co-identité. Quand je ne suis pas présent à moi-même dans mon vécu, il se déroule sous un pôle égoique que l'on peut qualifier d'anonyme, dans la mesure où il s'ignore lui-même (il n'est pas visé, mais plutôt le centre de départ de toutes mes visées). Le décrire ainsi est une simplification, puisqu'il peut y avoir précisément une présence au vécu, un ego réflexivement conscient de sa présence. Dans certains cas, on peut nommer

cet ego présent : l'observateur. On verra que la place et le rôle de cet observateur spontané devra être pris en compte et différencié de la mise en place volontaire d'un témoin. Chacune de ces couches sera diffractée en strates, puis au cours de l'entretien dépliée par la fragmentation temporelle et la décomposition en propriétés élémentaires de chaque état ou acte (en quoi cela consiste de faire x, quelles sont les propriétés de l'état y).

- Le vécu V2 comme tous les vécus, a basiquement la même structure de couches que V1 : actes, contenus, ego. Une complication apparaît par le fait que l'acte principal qui est mobilisé est un acte de rappel. De ce fait on a deux couches, la première est celle du vécu en cours ou vécu actuel, la seconde est celle du vécu remémoré. Il peut y avoir une confusion par le fait qu'aussi bien en V1 qu'en V2 il y a des actes, du contenu, un ego. Mais en V2 les seuls actes accomplis sont ceux réalisés dans le présent de V2, les actes qui ont été accomplis en V1 ne le sont plus dans le vécu de V2, ils sont simplement des actes remémorés renvoyant à des actes accomplis dans le passé, de même pour les contenus qu'ils visaient et l'ego qui visait au moment passé. Tous ces souvenirs d'actes ne sont en V2 que le contenu de l'acte de rappel mobilisé dans l'entretien. On a donc en V2 une première couche des actes actuellement mobilisés. Il n'y a pas que l'activité de rappel évocatif, il y a le fait d'écouter, comprendre l'autre, s'exprimer, évaluer et délibérer les réponses au guidage de l'interviewé, etc. En conséquence, dans la couche des contenus de ces actes (#2.2), on a les contenus actuels (#2.2.1): ce qui est perçu, ce qui fait l'objet d'une délibération, ce qui est exprimé etc. et les contenus mémoriels (# 2.2.2) qui se rapportent à tout ce qui a été vécu lors de V1. Mais ce qui a été vécu en V1 a été noté # 1.1, # 1.2, #1.3, alors que dans l'entretien c'est V2 qui se déroule, et ces #1 ne sont que le contenu de souvenirs (#2.2.2). L'entretien E1 porte donc sur cette couche de contenu mémoriel 2.2.2 et pas sur le reste, même si un ego observateur est présent et pourrait décrire la part de ce qui se passe auquel il peut avoir accès.

- A nouveau le vécu V3 a la même structure que les autres vécus (acte, contenu, ego). Il présente aussi la même complication que V2, dans la mesure où lui aussi mobilise en priorité une activité de rappel. On a donc les actes réalisés dans le présent de V2 (#3.1), les contenus de ces actes en différenciant comme précédemment les contenus actuels (#3.2.1) et les contenus mémoriels (#3.2.2). Mais précisément, la couche des contenus mémoriels, se dédouble. Puisque le contenu du vécu V2 qui est visé par l'entretien E3 est double, d'une part il y a le souvenir (#3.2.2.1) des actes accomplis (#2.1) avec leurs contenus (#2.2.1) ainsi que l'ego(s) passé (#2.3) et d'autre part le souvenir (#3.2.2.2) du contenu de l'acte de se rappeler, c'est-à-dire tous les aspects de V1.

On peut maintenant mieux apercevoir une des difficultés de l'entretien E2 : chaque fois que l'on visera le souvenir (#3.2.2.1), on risque de passer dans les contenus de l'acte de rappel et ainsi aller vers le rappel de V1 (#3.2.2.2) plutôt que de V2. Si l'on change de couche de questionnement, on perd le but spécifique de ce second entretien l'entretien, et l'on se ramène à un entretien bis sur le vécu de référence V1. Tout pousse à ce qu'il en soit ainsi, puisque le type de rappel que nous sollicitons en V2 est une évocation, c'est-à-dire que plus c'est réussi et plus la personne s'absorbe dans le souvenir quasiment revécu de V1. Dès que l'on s'approche de cet état d'absorption dans le souvenir, il se redéclenche et absorbe à nouveau la personne dans son souvenir du vécu V1, la rendant indisponible à l'évocation du vécu de l'entretien!

Comment surmonter cette difficulté ? Comment guider l'interviewé pour orienter son attention vers les actes/contenu/ego réalisés dans V2 ? Comment éviter de l'encourager à revenir au contenu de V2, donc à V1 remémoré ? Comment formuler des questions qui conduisent bien l'attention vers le temps V2 et non le temps V1, sans confusion, ni complication ?

Jusqu'à présent, nous avions pris conscience du problème et souvent nous n'avions pas trouvé de vraie solution satisfaisante, ni réussi à formaliser les procédés mis en œuvre quand l'entretien sur l'entretien était réussi. Mais cette année, lors des feedbacks en grand groupe, nous avons eu la surprise de découvrir que plusieurs groupes avaient inventé des tentatives de solution à ce problème méthodologique crucial. Mon but ici n'est pas de rapporter toutes les informations à ce sujet, chaque groupe pourra s'il le souhaite prendre la plume et décrire ses propres essais. Je me contenterai de présenter la solution que j'ai improvisée, basée sur la mise en place d'un témoin chez l'interviewé lors du second entretien, ainsi que le travail d'un second groupe qui m'a semblé aller dans le même sens.

Interviewer en rajoutant un "témoin".



L'idée qui m'est venue alors que je m'apprêtais à conduire un second entretien E2 avec Jean-Pierre Ancillotti, a été de lui proposer "d'installer un témoin" qui serait présent pendant l'entretien, et à qui je pourrais faire appel pour décrire ce qu'il observait d'autre ou de différent par rapport à ce dont Jean-Pierre parlait. "Jean Pierre" parlant de ce que fait, pense, observe, retient, Jean Pierre.

Qu'est-ce qu'installer un témoin ? Et plus en amont qu'est-ce qu'un témoin ?

L'idée du témoin, a pour moi deux origines déjà anciennes et de longues discussions avec les praticiens de la somato-psychopédagogie qui l'intègre dans leur formation.

La première, la plus récente, vient de ma formation en PNL et de ses techniques de "dissociation 169" ou de "double dissociations", qui permettent à une personne de revivre par exemple une situation traumatique, un scène d'accident qui, dès que la personne l'évoque, déclenche en elle une réaction émotionnelle / physiologique débordante, voire incontrôlable. Dans de tel cas, on apprend à la personne à imaginer qu'elle passe cette scène sur un magnétoscope qu'elle peut à tout moment arrêter, et qu'elle place l'écran de télévision imaginaire aussi loin que cela lui est nécessaire pour que ce soit supportable. Il est encore possible d'accentuer la dissociation et d'imaginer un autre soi-même, placé à un endroit de la pièce choisi par la personne et qui lui permet de se dissocier de la personne qui voit la

_

¹⁶⁹ Je rappelle qu'en PNL on distingue dans la manière de se rapporter à une situation deux positions : la première, la position dite "associée" dans laquelle la personne retrouve le passé en le percevant de puis sa place (ce qu'elle voit par exemple est vu depuis la position de ses yeux, depuis la position habituelle de notre regard), en général cette position est plus implicante, elle s'accompagne plus facilement de ressenti ; la seconde dite "position dissociée", est caractérisée par le fait que la personne voit (si elle a une image visuelle du passé) comme si elle surplombait la scène, comme si elle était ailleurs que dans son propre corps, et ainsi souvent la personne se voit elle-même dans la scène, ce qui implique toujours une certaine forme de moindre investissement émotionnel / ressenti. A partir de cette observation identifiée par tous les observateurs, une première idée d'application a été de rechercher volontairement la position dissociée pour permettre à quelqu'un d'évoquer une situation passée sans qu'elle soit immédiatement absorbée par une réaction émotionnelle et traumatique. Une seconde idée a été d'explorer plus finement les décalages pouvant exister entre position associée et dissociée pour tous les sens, de manière à opérer un changement en sollicitant la personne pour replace tous les sens en position associée (cf. le travail sur les positions perceptuelles).

scène comme sur un écran. Pratiquement, je sais qu'il est possible et relativement facile pour la personne d'imaginer un autre pôle d'observation que la place où elle est (rappelez-vous aussi l'article sur les positions perceptuelles). Pensé dans le langage de la pnl, la mise en place d'un témoin est une technique d'aide à la dissociation. Le paradoxe sera de dissocier la personne de l'évocation de V1 pour mieux l'associer à ce qui se passe en V2, en évitant qu'elle replonge en V1!

La seconde origine de cette pratique du témoin, beaucoup plus ancienne dans mon expérience, se réfère à la pratique de la méditation qui suppose d'apprendre à construire en soi la présence d'un témoin, au sens d'un observateur qui guide l'effort, repère les absences, suggère des reprises. Il faut ici bien différencier la présence spontanée d'un observateur qui peut être très encombrante parce qu'il juge, qu'il veut un but particulier, bref qui veut tout diriger, tout surveiller, tout décider, et la présence voulue d'un observateur qui a appris à se faire le plus discret possible. Une partie de l'apprentissage consiste à le rendre très peu interventionniste. Par exemple, si l'observateur aperçoit à un moment de la méditation qu'une contraction d'une partie du corps s'est mise en place, il se contente d'en prendre acte, de l'apercevoir, il ne suggère pas immédiatement un rattrapage ou une compensation comme une action de détente, mais accompagne l'écoute, la conscience de ce qui est tendu, et qui parce qu'il est observé, écouté, considéré, trouve sa position vivante, comme si ce qui était devenu contracté ne l'était que de n'être plus dans la présence attentive au corps.

De plus, pour rejoindre l'actualité de mes travaux, il est évident que l'auto explicitation, c'est-à-dire s'expliciter soi-même, ne peut se faire sans l'apprentissage de la mise en place d'un observateur discret, faiblement interventionniste, mais qui préside aux "revirements", aux "se demander", bref à un guidage qui doit être présent et qui doit cependant laisser la première place à ce qui répond, à la partie qui se rappelle, qui image ce que redonne le souvenir. Enfin, sans que cela soit nécessairement formulé dans les termes d'une "installation de témoin", l'apprentissage de nombreuses activités s'accompagne de sa mise en place comme moyen de régulation participant à l'expertise future et à la capacité de travailler seul. C'est quelque chose que l'on peut très bien apercevoir dans toutes les activités corporelles : artisanat, musique, sport, sexe, cuisine, mais aussi dans les activités cognitives Dans le cas de cet entretien, j'ai proposé un assez long "contrat d'attelage" à Jean-Pierre, formulé par étape, où chaque fois la vérification de la compréhension de mes propositions, et l'expression de son consentement, étaient validés. Je lui ai donc déclaré que j'allais lui proposer, si cela lui convenait, quelque chose de spécial, d'un peu inhabituel par rapport aux entretiens classiques d'explicitation. Et que si cela ne lui convenait pas il pouvait refuser à tout moment. Après son autorisation à poursuivre, je lui ai proposé "d'installer un témoin qui serait présent pendant tout l'entretien et auquel je ferais appel le cas échéant".

Jean-Pierre, lui-même formé à la PNL, a compris immédiatement ce que je lui demandais. Après un temps de silence, il m'a indiqué qu'il avait installé un témoin, en arrière à droite, dans une position surplombante lui permettant de suivre tout ce qui se passait. C'est ainsi que nous avons commencé l'entretien. Régulièrement, mais toujours après avoir au préalable obtenu des matériaux descriptifs, je demandais à Jean-Pierre qu'il demande à son témoin : Que voyait-il de son point de vue ? Qu'est-ce que d'autre pouvait être dit sur ce qui venait d'être décrit ? Que savait-il d'autre qui n'apparaissait pas dans la description déjà formulée ? Qu'est-ce qu'il comprenait de ce qui s'était passé dans l'entretien à ce moment ? Comment il analysait le cheminement de l'évocation à ce moment-là ? etc. dans la même veine

Ce qui vaut la peine d'être signalé, c'est que l'installation du témoin ne crée pas un discours incontrôlé de commentaires, peste que nous essayons généralement de minimiser dans la conduite des entretiens, essentiellement parce que ce type de commentaires spontanés vient à la place, au détriment, en amont le plus souvent, de la verbalisation descriptive recherchée dans l'entretien d'explicitation. Dans le cas de l'installation d'un témoin qui est interrogé après une verbalisation descriptive, ce qui est intéressant c'est que les commentaires, les jugements, les analyses, les appréciations sont toujours ancrés dans le moment spécifié qui vient d'être décrit.

Cette verbalisation supplémentaire a permis d'éclairer les moments de délibération intimes présidant aux choix de s'engager dans une direction, d'accepter ou de refuser un matériau évocatif qui apparaît,

_

¹⁷⁰ Contrat initial qui porte sur la définition des objectifs partagés, de manière à ce que chacun participe à un travail commun (d'où la métaphore de l'attelage, dans lequel il faut que l'effort soit orienté dans la même direction pour que quelque chose d'utile se passe).

de choisir de s'autocensurer sans le verbaliser à l'intervieweur. Mais à plusieurs reprises, elle a aussi permis d'affiner les descriptions de V1 sans les inconvénients habituels où l'interviewé reste ensuite scotché dans V1! Dans le tour suivant de travail de notre petit groupe, lors du second entretien, l'intervieweur n'a pas clairement mis en place le témoin, il est alors apparu évident qu'il nous manquait une couche d'information sur les délibérations et autres appréciations, que l'interviewé ne formulait pas spontanément.

Ci-dessous le témoignage de l'observateur (Maurice Lamy) et de l'interviewé (Jean-Pierre Ancillotti) :

Retour sur Saint-Eble 2006:

Témoignage de Maurice Lamy,

Je suis l'interviewer (B) de Jean-Pierre Ancillotti (A) en E1 (dans la phase de travail que décrit Pierre Vermersch dans l'article où il était lui-même en C (observateur), avant de devenir B (interviewer) en E2, avec Jean-Pierre toujours en A.

L'entretien E1 que j'ai mené avec Jean-Pierre en A, fut suivi d'un débriefing entre Pierre et moi. Au cours de cet échange nous avons pointé des phases, des moments de E1 qui pourraient faire l'objet d'approfondissement relativement à nos objectifs de travail sur les situations spécifiées. Je propose à Pierre (qui va devenir B pour E2) de faire revenir Jean-Pierre sur ces moments. Il me dit : "Lors de la mise en situation précédente, lorsque j'étais en A et que tu me conduisais en E2, j'ai été gêné par le fait que tu aies une liste de points sur lesquels tu me faisais revenir, passant de l'un à l'autre, cela m'a obligé à ne pas suivre mon fil, ce qui m'a gêné. Donc je ne souhaite pas procéder comme ça. Je ne sais pas encore comment je vais m'y prendre mais je ne ferai pas comme çà..."

171

Je me suis dit alors que c'est pourtant ainsi que, les uns et les autres, nous procédions habituellement pour questionner en E2 en direction du V2 et je ne voyais pas trop comment nous pourrions nous y prendre à moins de refaire un premier entretien bis...

Et puis Jean-Pierre est revenu reprendre sa place de A. Pierre lui propose son contrat d'attelage (d'après des notes prises sur le vif, mais pas nécessairement intégrale) :

- "Jean-Pierre, si tu en es d'accord, nous allons revenir sur ton vécu de l'entretien précédent. Je te propose de t'accompagner dans la description de ce V2, sur comment tu l'as vécu de l'intérieur..." Jean-Pierre acquiesce de la tête (un temps de quelques secondes) Pierre reprend : "Je te propose maintenant un dispositif à l'essai dans notre attelage : faire une place au témoin que tu es de l'entretien que tu as vécu..." Jean-Pierre d'abord surpris, acquiesce de nouveau. Pierre continue : "A est son propre informateur... Prends le temps de laisser revenir de cet entretien ce que tu as vécu avec Maurice... Qu'est-ce qui te revient ?"

Long silence (18-20 secondes) puis Jean-Pierre, en évocation, parle de sa délibération interne qui a eu lieu au début de E1, l'instant où surgissent divers moments (des phases intermédiaires) qui pourraient être intéressants pour lui dans la situation qu'il s'était proposée d'explorer... puis il conclut en disant que ce qu'il a fait à ce moment de l'entretien est un bon choix...

Pierre : "Je te propose de te remettre dans le moment où ce choix que tu as fait t'est apparu comme un bon choix..."

Jean-Pierre part de nouveau en évocation et décrit ce qui s'est passé pour lui dans ce moment là, ce qu'il a fait et il fournit des prises d'informations et des critères sur ce qui a déterminé son choix dans son V1.

Pierre le relance alors doucement : "Et quand tu tiens ce moment là, que des choses t'apparaissent sur comment tu as choisi, qu'en dit le témoin qui te regarde choisir ? "

Jean-Pierre, toujours en évocation avec le geste de balancement de la main droite, haut placée sur le côté droit, comme surplombant la scène : "il me dit qu'il avait sans doute d'autres repères d'autres valeurs à prendre en compte et ce qui a motivé mon choix, c'est plus le fait de...".

Ce geste de la main droite reviendra à chaque fois que Jean-Pierre fera appel où invoquera son témoin

Expliciter le journal de l'association GREX Groupe de recherche sur l'explicitation n° 66 octobre 2006

¹⁷¹. D'ailleurs à ce sujet, Pierre avait précisé dans le débriefing général du tour d'avant où il était en A, qu'il a eu, en tant que A "*une frustration de n'avoir pas mis à jour une autre couche de son vécu tant dans son V1 que dans son V2 du 2*^{ème} entretien, quelque chose qu'il aurait bien souhaité explorer et qui lui a manqué..." (il le formule ainsi à ce moment là).

qui parle à travers lui. Une observation plus attentive, plus minutieuse de ces gestes associés à cette parole du témoin devrait montrer la congruence dans le subtil entre ce qui dit le témoin par la voix de A et les petites modifications, les infimes variantes du geste installé. J'ai eu un ou deux exemples de ce que j'avance au cours de l'entretien...

La suite de l'entretien se déroule sur les mêmes bases, à noter toutefois que Pierre suit le fil temporel du V2 pour faire expliciter Jean-Pierre, sans se préoccuper (en apparence) de points particulièrement significatifs observés au cours du premier entretien. Cependant en regardant de plus près mes notes à et avec le recul, je constate que Pierre, bien que laissant A suivre le fil chronologique de son V2, le relance, certes sur quelques points saillants (deux en réalités) venant de l'entretien précédent, mais le relance essentiellement sur ce que A vient de mettre à jour dans son nouveau vécu V3, et notablement grâce au témoin installé, ce qui est le nec plus ultra de l'accompagnement. Cette démarche, outre le fait de bien accompagner A dans sa verbalisation, a l'intérêt de permettre à ce dernier de faire des liens, des associations, non seulement sur comment les choses se sont passées pour dans son V2, mais aussi de découvrir des éléments de son V1 restés implicites lors du premier entretien. Pour compléter cette observation, je m'aperçois que Pierre a relancé cinq fois sur des approfondissements fournis par A et notamment en utilisant la position du témoin.

Que dire du point de vue de ma fonction de B devenant C pour le deuxième entretien, c'est à dire de mon vécu 3 (V3) de mon point de vue d'observateur ?

- 1 Je suis intéressé par cette façon de procéder : pour obtenir des informations sur le V2 au cours de l'entretien E2 : suivre le fil chronologique du V2, en gardant pour B en mémoire les points importants ou supposés tels de E1, ce qui me paraît être un bien meilleur accompagnement que d'amener A directement et sur des points précis, même s'ils sont très pertinents, et même si c'est de la façon la plus respectueuse. Pour obtenir d'entrée auprès du A la chronologie du premier entretien, on lui donne une consigne de restitution du contenu du premier entretien.
- 2 J'ai pu remarquer également, de façon très sûre pour ce qui me concerne, qu'à chaque fois Pierre dans son entretien met A en évocation du vécu subjectif d'un moment, d'un acte, d'une décision du V2 et lui fait verbaliser ce qui lui revient de cet instant même très bref. Puis, ce n'est qu'à partir de ce matériau et tout en maintenant au contact de son vécu, qu'il fait appel, demande de se rapporter au témoin, laissant chaque fois le temps à A de l'installer et si j'ose dire d'entrer en communication avec lui. Autrement dit, le témoin qui était on peut dire (?) implicite de ce qui se passait dans le V2 donné par l'entretien E1, est rendu explicite, pour A et par lui dans l'entretien E2, c'est-à-dire qu'il participe à la description du vécu 2 (DV2) et donc à l'élaboration d'un vécu 3... qui pourrait être décrit à son tour (DV3) dans un troisième entretien...
- 3 Je suis frappé de l'efficacité que cette "fonction du témoin" a sur A pour l'amener à verbaliser <u>en évocation</u>, des choses qu'il ne pouvait dire en E1, donc à expliciter des éléments qui, par exemple, ont motivé ses choix de moments, ou permis d'évaluer des procédures de remémoration de mini instants, ou encore éclairés des délibérations internes survenues au cours du premier entretien. Ce que je dis là s'accompagne d'une remarque qui m'est venue en suivant l'entretien : tous les B, même bien formés, sont-ils capables de mettre en place de façon efficace ce dispositif pour amener A à ces verbalisations ? En corollaire, tous les A, et notamment ceux non formés à l'explication, qui ne sont pas des "A experts", peuvent-ils avoir accès aussi aisément à ce regard de leur propre témoin ? Reste à l'expérimenter. Je me propose de m'y employer dès que cela me sera possible...
- 4 Enfin, et ce n'est pas là la moindre des difficultés, il convient d'aider A à construire ce témoin (sans doute préexistant, mais non révélé à lui dans l'entretien précédent). Le contrat initial d'attelage y participe grandement, il convient il me semble de le donner posément, de l'expliquer même, puis de le réactiver presque à chaque fois qu'il s'agira de remettre le témoin en perspective. Pour plagier Pierre : "Est-ce que ton témoin peut rajouter des choses ?... Qu'est-ce qu'il peut rajouter à ce que tu viens de dire ?" ou encore : "En tant que témoin qu'est-ce que tu peux dire de ce que tu viens de découvrir ?..."

En conclusion je dirais en ce qui me concerne, que cette "formation au témoin" par le biais des entretiens d'explicitation, m'ouvre des portes et une réflexion qui s'amorce dans un domaine qui m'est cher, celui de l'aide à la verbalisation par les praticiens de leurs pratiques.

Témoignage de Jean-Pierre Ancillotti

Je souhaite à ce stade communiquer simplement ce que j'ai vécu dans la situation où je me trouvais être en position de « A » dans les entretiens successifs, la représentation que je m'en suis construit, et les questions soulevées par cette pratique nouvelle.

Entretien n°1.

Il m'est apparu d'emblée que le choix de la séquence sur laquelle j'étais d'accord d'être questionné renvoyait à des moments antérieurs (la veille au soir, la présentation de l'exercice, le début réel de l'exercice à trois) et qu'en ce début d'entretien se mêlaient plusieurs images. Le questionnement de B m'a aidé a clarifier cette ante-action et cette prise de décision.

Mais également, en se centrant sur le début de l'action évoquée (le rappel d'un apprentissage par cœur) il m'est apparu que cette action elle-même avait été précédée en son temps de bien de moments qu'il faut qualifier de *moments de délibération*.

Guidé de façon confortable, j'ai revécu la situation de référence, dans les dimensions de sensorialité, d'action, de ressenti corporel, avec notamment la prise de conscience d'un état corporel particulier, correspondant à l'instant où je me suis trouvé en difficulté dans mon vécu de référence. Et comment j'ai pu résoudre momentanément la difficulté.

Au cours de l'entretien, des moments de délibération étaient également présents : vais-je continuer, puis-je parler de tel élément, etc ?

En somme, de cet entretien 1, je retiens les éléments suivants :

Le contrat passé entre B et A, plusieurs images se présentent d'emblée.

Le contexte décrit, l'ante-action évoquée, ces images se stabilisent et prennent leur place dans la chronologie. La situation de référence est présentifiée, le ressenti d'alors est revécu fortement, la séquence des actions est retrouvée.

Ce qui est nouveau pour moi, au-delà de l'évocation de l'action et du ressenti corporel énacté – dont j'ai l'expérience -, c'est l'existence et l'importance de tous les moments de « *délibération* » au cours desquels, très vite, sans vraiment y « réfléchir », je prends portant toute une série de décisions ("je suis d'accord pour parler de ça", "je ne suis pas d'accord pour continuer" dans cet embranchement où me conduit B, etc.).



Entretien n°2.

Cet entretien a été mené par l'observateur C (Pierre), qui devient alors l'interviewer.

Dans cette nouvelle position, Pierre m'a proposé d'installer un « témoin », c'est-à-dire une « partie de moi », ou une position personnelle, qui observerait ce qui se passe quand je serai questionné sur l'entretien n°1. Pierre a conduit cette proposition de façon très lente, avec beaucoup de précautions, en s'assurant à chaque pas de ma compréhension et de mon accord. J'ai ressenti cette étape comme très confortable, et mon « témoin » s'est installé comme s'il était sur ma droite à 45°, en position surplombante.

Reprenant le déroulement de l'entretien n°1, Pierre a proposé à chaque moment un peu délicat qu'intervienne le « témoin ». Ce témoin était questionné – selon moi – soit sur la façon dont l'évocation du vécu de référence s'était effectuée au cours de l'entretien n°1, soit sur les « espaces » qui constituaient en fait des moments de délibération au cours de cet entretien n°1.

Je puis dire que l'intervention de ce « témoin » était pour moi doté de qualités vivantes, en ce sens qu'il – que je – voyais la scène de façon associée, avec un regard allant de haut en bas, ce qui correspondait bien à la position d'installation du témoin que j'ai décrite ci-dessus.

Un fait troublant quand je reviens en pensée à cette expérience : j'ai deux visions « par les yeux du témoin » : une vision du témoin observant l'entretien n°1, et une vision du témoin comme s'il avait été présent au cours de la situation de référence (quand je faisais l'expérience du rappel d'un apprentissage par cœur dans mon bureau).

Selon les questions de Pierre, et parfois sans question de sa part, je pouvais passer d'une position d'évocation de l'entretien n°1 à « l'invocation du témoin » observant cet entretien, à une position d'évocation du vécu de référence à « l'invocation du témoin » présent à ce moment vécu. J'ai été souvent surpris par la nouveauté et la pertinence des informations qui revenaient ainsi.

(Je préfère m'arrêter ici, avant que les types en blouse blanche fassent irruption et m'accusent de syndrome dissociatif...).

Trois dimensions?

A ce stade de cette expérience très intéressante, je voudrais reprendre l'hypothèse que j'ai émise lors du retour en grand groupe à St Eble.

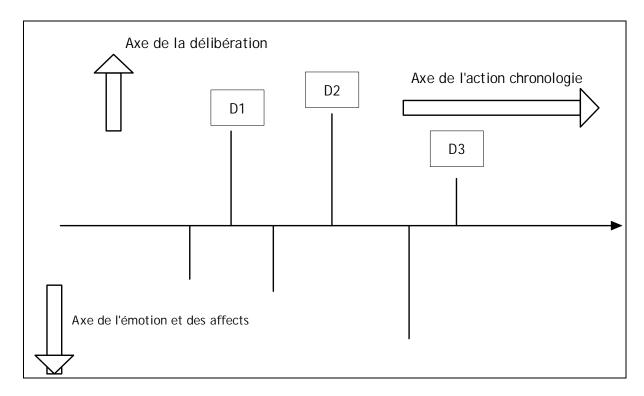
Tout s'est passé au cours de entretiens 1 et 2 comme si j'évoluais sur trois dimensions évocatives :

La première est la dimension de *l'action*, avec ses satellites, se déployant sur un axe horizontal, temporel et s'organisant grâce au questionnement et aux récapitulations du questionneur selon une *chronologie*. La seconde, orthogonale à la première, correspond pour moi à la dimension *émotionnelle*, *affective* (pour ma cohérence personnelle, elle se déploie vers le bas).

Enfin, m'est apparue une troisième et nouvelle dimension, celle de la *délibération*, c'est à dire des moments de transition très brefs sur l'axe temporel de l'action, contenant cependant des informations essentielles : comment et en fonction de quoi je décide de répondre ou pas à telle question, de continuer ou de prendre tel ou tel embranchement. Je ressens cette dimension comme contenant de façon évidente pour moi des actions mentales d'évaluation, de motivation, de décision.

En première approximation, je me suis représenté ces trois dimensions d'action, d'émotion et de délibération comme suit (voir schéma page suivante).

Cette proposition – qui m'appartient et que l'on ne peut généraliser sans plus -illustre assez bien la difficulté que nous avons rencontrée dans les entretiens n°2 : comment questionner cette « troisième dimension » de la *délibération* ? Cela ne peut se faire comme l'évocation du vécu de référence (entretien 1), ni dans le questionnement portant sur l'entretien 1 avec les outils de l'explicitation (dans l'entretien 2 portant sur le 1). Dans ce deuxième cas, nous l'avons observé, le sujet A a tendance à revenir au vécu de référence, quittant le vécu de l'entretien 1.



Dans cette situation, il est certainement judicieux de « sortir du cadre », ce que la proposition d'installer un « témoin » permet de faire.

Mais alors, quel est le statut de ce « témoin » au regard de la démarche d'explicitation ? Est-ce un observateur intérieur qui a été construit dans la relation d'explicitation, par un contrat particulier que l'interviewer a proposé ? Ou bien ce « témoin » existait-il déjà, au sens où nous aurions en quelque sorte une position décentrée par rapport à notre action en cours, une position « délibérante » ? Quoique fugace, elle me semble importante à explorer dans l'avenir, puisqu'elle aboutirait à chaque étape à un « choix » fait par l'interviewé, mais une décision n'ayant pas le temps d'affleurer à la conscience, ou d'être retenue, car dépassée peut-être dès l'instant où elle est agie.

En somme, nous avons peut-être là une porte d'entrée nouvelle sur la façon qu'a le sujet de construire le « sens » qu'elle met dans les épisodes qu'elle évoque de façon cohérente, et cela quel soit l'empan temporel évoqué. La différence entre un moment spécifié et une période de vie ne serait pas utile en tant que telle dans l'entretien, mais les façons d'y accéder – pour le sujet lui-même et pour le questionneur – seraient différentes. Les informations recueillies seraient également différentes, les unes portant sur le contenu concret (action et ressenti), les autres concernant les processus de délibération, avant et pendant l'entretien.

* * *

Un autre groupe de trois, (Catherine Hatier, Claudine Martinez, Sylvie Bonnelle) suite à l'évocation de ce procédé de mise en place d'un témoin, s'est essayé dans le tour suivant à l'utiliser. Mais, pour des raisons qu'ils exposeront eux-mêmes s'ils le souhaitent, l'installation ne s'est pas opérée. L'intervieweur y a donc rapidement renoncé. Mais elle a eu l'idée d'un autre procédé qui – selon mon interprétation – a l'avantage de convoquer ce témoin. En effet, elle a commencé à poser des questions à la troisième personne, en utilisant le prénom de l'interviewée, par exemple : Qu'est ce Claudine a vu d'autre à ce moment là ? Ci-dessous deux témoignages : le premier de l'intervieweur Catherine, le second de l'interviewée Claudine.

Témoignage de Catherine Hatier

« Comment Catherine s'est sentie de poser de telles questions (questions en troisième personne) ?

Plusieurs moments se détachent sur ce qui s'est passé lors de l'entretien en V3 avec Claudine, et Sylvie. Je suis alors en position de B, quittant celle de C en V2. Nous choisissons l'une et l'autre de changer de chaise, laissant en évidence celle de Claudine occupée en V2, et maintenant restée vide.

Il y a le moment pour moi de l'incertitude, du tâtonnement, avec en filigrane l'assurance de pouvoir compter sur une certaine « complicité » qui nous relie toutes les trois, de par certaines de nos expériences partagées. La place de Sylvie (qui est C) loin de Claudine mais proche de moi comme un possible autre B, un peu en retrait, me rassure.

Sans trop savoir comment faire, comment m'y prendre, je vais proposer à Claudine différentes approches.

- J'inviterai Claudine à prendre ce qui lui vient de l'entretien avec Sylvie comme des moments qui viendraient pour elle se détacher. La formulation qui ne lui convient pas, guide en fait son attention vers du contenu de V2 comme un V1 remémoré. Les yeux fermés de Claudine renforcent cette idée d'un retour en V1, et ma proposition de les ouvrir ne lui convient pas non plus.
- Une tentative de « faire appel à témoin », proposée maladroitement sous forme de question me fait très rapidement abandonner cette idée que je tenterai plus tard.
- Je reprendrai mes propres notes de l'entretien précédent tel qu'il a pu se dérouler dans sa temporalité, en parlant de « chaud », de « flash », proposerai la lecture de certains passages du discours de Claudine, (proposition lors d'un feedback du groupe de Nadine, Maurice et Frédéric), penserai le recours au kinesthésique, que je connais comme une entrée puissante chez Claudine, (en fait c'est Claudine qui d'elle même y aura accès).

Finalement je choisirai de poser au sol mon cahier, bien lourd et encombrant, abandonnant à cet instant le recours à mes notes. Plus légère, je peux alors me rapprocher de Claudine.

- La deuxième tentative à convier un témoin, proposée par Pierre, a été pour moi un moment déterminant dans ce qui fait suite. La formulation de la question m'est difficile. Claudine l'entend s'en saisit et fait une proposition. Je mesure alors toute la puissance du « faire confiance en son A ».

Catherine. Est-ce que si on introduit un témoin, ça peut t'aider?

Claudine. Je peux essayer.

Catherine. Je ne sais pas comment formuler là... je ne sais pas comment dire là?

Claudine. Que je demande à mon témoin, si lui (oui) il aurait quelque chose d'autre à dire (oui).

Catherine. Si tu demandes à ton témoin, il aurait quelque chose à dire ?

Claudine. Ce que peut dire le témoin, c'est que ...c'est pas intéressant ça. ...

Petit à petit il ne reste plus grand chose des moyens possibles pour moi à proposer à Claudine. Je suis avec ça, et en même temps Claudine est là.

Sans savoir où je suis, mais tellement proche de Claudine que je vois tellement ailleurs, ses yeux toujours fermés.

Je suis perdue, où est-elle?

Je ne parviens pas du tout à situer Claudine, moi qui suis pourtant si proche d'elle.

J'invite alors Claudine à regarder Claudine là-bas. Mais Claudine là-bas n'existe pas encore pour Claudine ici (en V3), et tout le travail va alors consister à chercher comment donner consistance à cette Claudine là-bas, à la désigner d'une autre manière, pour pouvoir enfin en parler, pour enfin accéder au comment cette Claudine LA a pu faire lorsqu'elle parlait en V2 de son V1.

Je me lance alors, et demande à Claudine si « elle, la voit LA Claudine ».

Je me souviens à cet instant, au moment où je pose la question à Claudine, m'interroger sur ce « LA ». Enfant, nous nous amusions à associer à notre prénom l'article « la », « c'était La Myriam, La Véronique, La Catherine ».

Et lorsque je pose la question à Claudine, ce LA résonne pour moi plus en terme de désignation de la personne citée. Ce n'est pas n'importe qui, c'est la

Je me souviens avoir été dans cette interrogation plutôt en terme d'amusement, à associer cette question à un moment de mon enfance, et en même temps à rester dans une écoute attentive des effets d'une telle question.

Qu'est-ce que Claudine va pouvoir se saisir de ce LA.

Sans équivoque Claudine me répond alors.

Oui elle la voit, et me désigne de son bras gauche là où elle la voit, en le tendant dans la direction où elle la voit.

Je sais à cet instant que LA Claudine existe pour Claudine ici. On peut la désigner, sa présence est certaine, confirmée par le geste sûr de Claudine.

La formulation en troisième personne que Claudine a pu se saisir, vient tout naturellement se poser. Nous allons pouvoir « naviguer » ensemble dans cette désignation en troisième personne. C'est maintenant tout à fait apaisant.

Les questions de Pierre sur mon V3 avec Cath et Sylvie

Claudine Martinez

1/Qu'est-ce que cela me fait d'être interpellée en 3^{ème} personne par Cath, là assise à ma place dans la bergerie?

Ce qui est sûr et étonnant pour moi, c'est que je me suis laissée embarquer sans m'en rendre compte par Cath. J'étais totalement lâchée sans aucune crainte, complètement dans l'exercice auquel, nous nous livrions toutes les trois avec une totale confiance et là, il me semble que ce fonctionnement a levé toutes les inhibitions ou craintes qui pouvaient exister en V2. Voilà plusieurs fois à St Eble que je suis en difficulté pour entrer en évocation d'un moment spécifié.

Entendre parler de Claudine à la 3^{ème} personne : "Claudine là-basquand elle....". Cela me pose, moi la Claudine du V3, qui est là assise à me laisser conduire par Cath. Et c'est tranquillement que je regarde (dans ma tête, les yeux fermées) cette Claudine là-bas, et que je peux me re glisser dans son corps assis sur cette chaise là!

Je crois qu'il y a deux effets combinés qui aide à cette dissociation : à la fois, la chaise que nous avons laissée, dont nous nous sommes éloignées pour mener ce deuxième entretien et puis cette formulation en 3ème personne qui me dissocie de celle que je suis là en V3. Elle me met au calme et je laisse faire. Ensuite quand "j'incarne" la Claudine de là-bas, je crois que ce que j'ai fait seule intérieurement au début de ce 2ème entretien pour me retrouver dans la posture de cette Claudine et avoir ses sensations physiques, agit. Je commence par regarder cette Claudine, les yeux fermés, car ouverts, je vois la chaise vide qui me dérange. J'ai la sensation physique de tourner la tête (?). Donc je vois cette Claudine de profil, orientée en sens inverse du mien et puis un peu après, j'ai des sensations dans mon corps surtout dans mes cuisses et me sens orientée, assise sur la chaise là-bas et là, je suis Claudine, celle du V2. Je ne sais pas si à ce moment là, je ne reparle pas en première personne (?) et là, je revois ce que je voyais, cette image fixe devant moi, assez petite, même qu'elle est carrée et se détache sur un fond noir!

2/ Où est-ce que cela répond en moi, quand la Claudine est questionnée par Cath en V3?

Cela m'est difficile de répondre seule à cette question. Quand Cath me parle d'elle, la Claudine du V2, c'est comme si je n'étais pas concernée, il s'agit d'une autre. Il y a comme un détachement affectif... je peux décrire ce qui se passe pour elle en restant détachée de ce que cela pourrait impliquer.

Quand j'entends la voix claire de Cath dire : "Regarde Claudine là-bas...". J'ai l'impression que c'est très localisé dans ma tête dans un petit espace.

"Est-ce que Claudine à ce moment là, elle se dit quelque chose ?" J'entends très bien Cath et c'est comme si ce qui entre par mon oreille droite (Cath est assise à ma droite) était quelque part dans ma tête près de cette oreille, n'allait pas plus loin, laissant de la place à ce qui me vient : "elle évite de faire quelque chose..."Je suis surprise d'énoncer ces paroles, comme si elles déroulaient toutes seules, de façon automatique.

"Comment elle sait que ça l'agace un peu ?" Là, je discute du mot "agacer" qui ne me convient pas, et je suis présente à Cath en V3 tout en restant concentrée sur le V2.

"Ca : Elle rentre pas dedans !"... et je réponds : "si bien qu'à la fin, j'étais en train de me dire..." Là, je suis en évocation, complètement comme dans un Ede classique.

"Ca: Claudine qui raconte, elle se dit ça!"... "à la fin, je me dis ça".... Là, je suis bien en évocation de mes actes en V2. Je me sens y être, toujours les yeux fermés. Le son de ma voix est très bas (souvent à peine audible) et je parle lentement.

3/ Qu'est-ce que cela change pour moi, là quand je suis questionnée ainsi, par rapport au fonctionnement habituel de l'explicitation ou par rapport à l'auto explicitation ?

Sur cette expérience, je distinguerai deux types de moment.

Le premier assez bref, où je regarde la Claudine sur sa chaise en V2 et que je vois de profil. Là, je sens un certain détachement de cette Claudine, je ne me sens pas concernée par elle.

Et puis, quand je suis complètement en évocation de mon V2, je suis re-rentrée¹⁷² dans cette Claudine là et je retrouve le contenu de ce V2. Ce type de moment me paraît alors identique à celui de l'évocation classique. Mais, cela demanderait certainement plus d'expérience!

Le premier type de moment me paraît plus proche de l'auto-explicitation où dans la même personne, il y a une sorte de dissociation entre celle qui questionne et celle qui répond, du moins pour moi.

Il me semble que quand je suis en évocation du contenu qui m'apparaît en V2, c'est-à-dire le vécu de référence V1, là, c'est la même perception de l'acte d'évocation habituel. Par contre quand je suis en évocation du vécu de V2 au niveau des actes (noèse), alors la position me paraît différente mais ???

Un autre point et hypothèse. Je suis plus facilement en évocation de mon V2 (actes) quand ce vécu renvoie à un moment où la Claudine du V2 n'est pas en évocation ("je vois cette image de l'extérieur et je ne suis pas dedans"). Par contre quand dans ce V2, je suis totalement en évocation (moment de la main qui sent le sol froid et la texture de la tente), je n'arrive pas à contacter autre chose que le contenu de ce V2. Je n'arrive pas à en re contacter les actes.

Témoignage de Nadine Faingold

Remarque et appel à témoignage sur la méthodo du V3 :

Il semble que l'installation dans le contexte du V2 soit très importante.

Remarque et appel à témoignage sur la méthodologie du V3 :

Composition du sous-groupe :

V2: Frédéric Borde en A, Maurice Legault en B, Nadine Faingold en C

V3 : Frédéric Borde en A, Nadine Faingold en B et Maurice Legault en C

Il semble que l'installation dans le contexte du V2 soit très importante.

Voir les différentes possibilités d'accroche.

- A et B gardent la place du V2 pendant que C devenu B questionne tenté par deux groupes (Mireille
- Maryse Brigitte et le nôtre)
- au contraire, V3 est localisé en position distante par rapport au lieu de V2 ce qui permet une évocation en dissocié.
- autre entrée : une prise de notes respectant rigoureusement les mots de A ("magnéto" verbatim) et très complète, faisant office de déclencheur, puissant comme peut en témoigner Frédéric.

Personnellement en tant que C devenu B j'ai opté pour une première entrée installant le contexte de V2 et sollicitant une libre évocation par B des moments qui lui revenaient et sur lesquels il souhaitait s'arrêter. Puis j'ai relu mes notes et Frédéric m'arrêtait sur des points qui lui semblaient importants en termes de description du rapport soit au générique, soit au spécifié. Ceci a permis une fragmentation importante sur le V2 de A (Frédéric). Avec une approche séquentielle du V2 cela aurait je pense duré des heures...

Nous avons trouvé que c'était assez satisfaisant pour explorer le V2, et il n'y a apparemment pas eu de glissement en V1.Ceci pour apporter une troisième voie, autre que l'installation du témoin et l'évocation en dissocié, pour expérimenter et comparer.

Nadine

Bibliographie du premier texte

Durand, G. (1964). L'imagination symbolique. Paris, PUF.

Fleury, C., Ed. (2006). Imagination, imaginaire, imaginal. Paris, PUF.

Vermersch, P. (1996). "Problèmes de validation des analyses psycho-phénoménologiques." <u>Expliciter</u>(14): 1-12.

Vermersch, P. (2006). "Rétention, passivité, visée à vide, intention éveillante. Phénoménologie et pratique de l'explicitation." Expliciter(65): 14-28.

Wunenburger, J.-J. (1991). L'imagination. Paris, P.U.F.

Wunenburger, J.-J. (1997). Philosophie des images. Paris, PUF.

Wunenburger, J.-J. (2002). La vie des images. Grenoble, PUG.

Wunenburger, J.-J. (2003). L'imaginaire. Paris, PUF.

.

 $^{^{172}}$ Cela me paraît bizarre de parler ainsi, mais les mots sont difficiles à mettre sur ce genre de distinction